

Evénements et manifestations



Formation TROD :

Dans le cadre du programme de prévention des Missions France, tous les ans des formations au CRIPS Ile de France sont organisées .

La prochaine portera sur les **tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) du VIH** et aura lieu les jeudi 4, vendredi 5, mercredi 24 et jeudi 25 juin 2015 (Il est demandé d'être présent les 4 jours), au CRIPS IdF (14, rue Maublanc – 75015 Paris)

Cette formation, comme le déplacement, l'hôtel et les repas sont pris en charge. Il est cependant demandé de s'inscrire le plus rapidement possible (**date limite le 18 mai**), pour ce faire, merci de nous communiquer nom, prénom, fonction au sein de la mission, adresse mail et numéro de téléphone portable.

Pour plus d'informations sur l'organisation de cette formation, merci de vous adresser à Corinne.

Billet du mois : Réflexions sur l'accès à la santé :



Le 16 avril dernier, les associations ESSENTIEL, Oxfam France et la délégation Médecins du Monde à Nantes ont organisé une conférence intitulée « *la santé, quel(s) accès et à quel(s) prix ?* » dont l'objectif était de débattre sur l'accès à la santé dans le monde et lors de laquelle Sylvie Chapelais représentait Médecins du Monde.

Il s'agissait d'interroger l'accès à la santé des individus au niveau des dispositifs et politiques existantes ainsi que des barrières qui se dressent face aux personnes dans un contexte de crise économique et sociale. Face à ces enjeux, les différents acteurs présents ont pu partager et croiser leurs expériences en faveur de l'accès à la santé :

- * OXFAM s'est penché sur le concept de droit à la santé et a donné une image de la situation dans différents pays pour promouvoir la mise en place d'une Couverture sanitaire universelle. Le plaidoyer d'Oxfam, à travers l'exemple du Sénégal lors de cette conférence, soutient la société civile comme acteur de ce mouvement d'accès à la santé.
- * M. Die-Kakou est quant à lui revenu sur la situation de l'accès à la santé en Côte d'Ivoire. Situation qu'il a illustrée au travers de la MUGEF-CI (MUtuelle GENérale des Fonctionnaires de Cote d'ivoire) qui contribue aujourd'hui à mettre en place une politique nationale de protection sociale en prenant en charge une partie de la population travaillant dans le secteur formel.
- * ESSENTIEL a abordé la question du renoncement aux soins tant en Guinée-Conakry où elle intervient dans le cadre du projet Santé Pour Tous, qu'en France dans le cadre de son ancrage mutualiste.
- * Médecins du Monde a décrit son travail d'accompagnement des publics les plus précaires et vulnérables pour faire valoir leur droit à la santé et leur accès aux dispositifs de soins en France et lutter ainsi contre le renoncement aux soins.

Cette conférence a permis de confronter deux dynamiques à l'œuvre en matière de santé dans le monde : alors que pour les pays du Sud se pose la question du droit et de l'accès à la santé et des différents dispositifs pour y parvenir, s'impose davantage en France la question du renoncement aux soins et une remise en cause du système de protection sociale existant.

Ont été envisagés les obstacles mais aussi les multiples dispositifs existants pour faire valoir le droit à la santé dans le monde. En tant qu'acteurs de la santé, ils ont illustré les différents niveaux d'intervention et interrogé le rôle de chacun (ONG, Organisations internationales, État, prestataires de soins) dans le plaidoyer à mener pour un accès à la santé pour tous.



Retour sur la rencontre régionale concernant le suivi du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale :



Sylvie Chapelais, déléguée régionale de Médecins du Monde et Claire Guinehut, stagiaire à la délégation se sont rendues à Angers le 17 avril dans le cadre d'une rencontre régionale interfédérale et associative, aux côtés des représentants de la FNARS (Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale), de l'URIOPSS (Union Régionale des Instituts et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux) et du Secours Catholique ainsi que de nombreuses autres associations.

Cette journée devait permettre de faire le point sur le suivi, en région, du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

La genèse du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

François SOULAGE, président du collectif ALERTE, est ainsi revenu sur l'histoire de l'élaboration du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté :

En 2012, le collectif ALERTE s'est rassemblé afin de rencontrer l'ensemble des candidats aux élections présidentielles. Lors de leur rencontre avec le futur président François Hollande, ce dernier avait fait la promesse de réfléchir, avec les associations, à l'élaboration d'un plan de lutte contre la pauvreté qui n'apparaissait pas dans son programme électoral jusqu'alors.

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale s'est construit autour de sept thèmes : accès aux droits, emploi, hébergement-logement, santé, accès aux soins, famille-enfance, lutte contre le surendettement, gouvernance des politiques de solidarité.

Des groupes de travail se sont constitués pour chaque thème regroupant des ministres, des représentants des associations, des représentants des syndicats et des personnes en situation de précarité, afin d'élaborer des propositions d'actions.

Une nouvelle feuille de route 2015-2017 vient compléter le plan, elle réaffirme les 5 principes sur lesquels il repose : objectivité, non-stigmatisation, participation, juste droit et décroisement, en y ajoutant un nouveau principe transversal : celui de l'accompagnement.

Ce rappel a été l'occasion d'insister sur l'importance de porter une parole collective et concertée pour pouvoir peser sur les décisions des pouvoirs publics au niveau des territoires.

L'application.

La circulaire du 12 juillet 2014 a instauré la mise en place d'un comité de pilotage du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale au niveau régional, piloté par les DRJSCS (Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). Pour décliner ces propositions de la feuille de route 2015-2017 sur les territoires, il semble primordial que les associations se regroupent afin d'investir les instances locales, départementales et régionales, en s'appuyant sur leur complémentarité et leur expertise.

Ateliers et conclusion de la journée :

Après l'intervention des acteurs régionaux, les participants ont tenté de définir des priorités régionales d'action à conduire collectivement ainsi qu'une stratégie d'intervention. Des ateliers ont été organisés sur 6 thèmes : accès aux droits, accueil des migrants, accès à la santé, emploi, formation et hébergement-logement.

Les priorités dégagées par ces ateliers sont en lien avec les axes de plaidoyers de Médecins du Monde Pays de Loire. En effet, la médiation sanitaire promue par Médecins du Monde pour un accès facilité aux soins et à la santé peut-être un moyen de mettre en œuvre le principe d'accompagnement affirmé dans la nouvelle feuille de route. De plus, l'accueil des mineurs isolés étrangers, les problématiques de logement et d'hébergement pour les personnes en situation de précarité ainsi que le besoin d'amélioration PASS (Permanences d'Accès aux Soins et à la Santé) ont été discutés au cours de ces ateliers. Enfin, la nécessité d'agir auprès des CPAM de la région pour un meilleur accès aux droits de santé des personnes en situation de précarité a été réaffirmée.

Le Réseau Régional de Santé Sexuelle des Pays de la Loire (RRSS) a le plaisir de vous informer du lancement de son nouveau site internet.

Construit après une première année d'expérimentation (échanges avec les adhérents et partenaires, précisions des attentes et des besoins et construction d'outils de navigation pertinents), ce site a été pensé comme une plateforme la plus dynamique possible.

Il devrait rendre plus facile l'accès à un ensemble d'informations sur les ressources du territoire dans l'offre de soins, ainsi qu'à de la documentation, des ressources et des outils.

Ce site est consultable l'adresse suivante :
www.reso-pdl.fr/

L'Assemblée Nationale reconnaît la Médiation Sanitaire :

Depuis quelques mois maintenant, nous suivons régulièrement les avancées de la rédaction et de l'adoption de la loi de santé promise par la ministre de la santé Marisol Touraine. Au niveau de la délégation et du programme médiation bidonvilles, notre intérêt particulier portait sur la reconnaissance de la médiation sanitaire. Promise, absente, rajoutée par décret... les péripéties avaient été nombreuses. Jusqu'au 9 avril dernier, jour où l'Assemblée Nationale a adopté l'article 21 ter, concernant la médiation sanitaire et l'interprétariat professionnel.

En substance, cet article reconnaît que : « *La médiation sanitaire et l'interprétariat linguistique visent à améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins de populations éloignées du système de santé en prenant en compte leurs spécificités.* »

A ce titre, il est préconisé de mettre en place des référentiels de compétences et de formation ainsi que des recommandations de bonne pratique pour « *protéger et améliorer la santé des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins* ».

Il revient enfin à la Haute Autorité de Santé d'élaborer ou de valider ces référentiels.

Un premier pas enfin accompli, en attendant que le processus législatif valide définitivement la loi (qui doit encore être présentée au sénat). Pour Médecins du Monde, il s'agit d'attendre la parution définitive de la loi au Journal Officiel et ensuite de se tenir prêt à participer à l'élaboration de ces référentiels.

Réponse à la réduction du panier de soin de l'AME :

Nous vous parlions le mois dernier de la nouvelle restriction au panier de soins pour les personnes bénéficiant de l'AME et l'article se terminait par l'annonce d'une réponse à venir de la part du siège ; Cette réponse ne s'est pas fait attendre puisque le 4 mars, Mdm, l'ODSE (Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers) et la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) faisaient paraître un communiqué de presse, dont voici les principales revendications.

La décision du 5 février 2015 (réduisant le panier de soin de l'AME), a exclu les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État (à l'exclusion des enfants mineurs) de la prise en charge des médicaments à « faible service médical rendu » Or, ces médicaments continuent d'être remboursés à 15% pour les autres assurés sociaux, et à 100 % pour les bénéficiaires de la Complémentaire-CMU, c'est-à-dire pour les assurés sociaux précaires, soumis aux mêmes conditions de ressources que les bénéficiaires de l'AME.

Cette mesure n'étant pas la première atteinte portée à la santé des personnes bénéficiaires de l'AME. Il est à craindre qu'elle ne soit pas la dernière.

Ce communiqué demande ensuite si c'est l'utilité des médicaments visés qui est en cause, pourquoi leur remboursement est-il maintenu pour tous sauf les étrangers précaires ? Cette décision conduit une nouvelle fois à l'exclusion des patients les plus fragiles.

« A l'heure où la France est mise à l'index par le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe pour son attitude discriminatoire envers les migrants cette mesure est un symbole du mépris du gouvernement pour l'accès aux soins des étrangers qui résident sur son territoire.



Mdm et la FNARS dénoncent cette discrimination vis-à-vis des étrangers précaires qui doivent avoir droit aux mêmes soins que le reste de la population vivant en France. »

Délégation :

Les "streeteurs" de MdM à Nantes



Le street-fundraising, vous connaissez ? Mais si! Ces personnes vêtues d'un tee-shirt bleu, rouge ou orange, qui vous interpellent

dans les rues de Nantes pour vous demander de faire un don à une association par prélèvement automatique.

Leur travail consiste à trouver de nouveaux donateurs qui soutiendront l'association de façon régulière.

Si nombreux sont ceux qui n'apprécient pas de se faire démarcher de la sorte, sachez que pour les associations, ces méthodes de financement sont très utiles : Selon le Centre d'étude et de la recherche sur la philanthropie (Cerphi) le prélèvement automatique représente 24% des dons faits aux ONG en 2009.

Ces dons permettent à l'association de garder son indépendance financière et comme ces dons sont mutualisés, c'est-à-dire non affectés à un programme ou un pays en particulier, ils pourront donc être utilisés selon les priorités. Qui plus est, comme ils sont "réguliers", ils facilitent les prévisions budgétaires des programmes.

La finalité de cette brève ? Juste vous avertir que des démarcheurs de MdM seront présents dans les rues de Nantes à partir du 5 mai et ce pour trois semaines.

Ciné-débat à Angers :

Projection du film
L'Abri de Fernand Melgar



L'Abri, est un film de Fernand Melgar, qui a suivi, le temps d'un hiver, la vie quotidienne d'un centre d'hébergement d'urgence de Lausanne. Alors que la capacité totale de l'abri est de 100 places, seuls 50 « élus » seront admis à l'intérieur et auront droit à un repas chaud et à un lit. Les autres savent que la nuit va être longue.

A Angers aussi, des familles avec des enfants en bas âge et des personnes isolées dorment à la rue ou sont mises à l'abri pour la nuit dans des conditions inacceptables.

La coordination migrants 49 vous invite à débattre sur ce sujet au cinéma les 400 coups d'Angers le lundi 4 mai à 18h, à la suite de la projection de ce film.

Aider le public migrant à mieux comprendre son parcours de soin :

Le CHU de Nantes a mis dernièrement son site internet à jour, faisant ainsi apparaître une nouvelle ressource pour le public migrant.

La Consultation Ressource en Clinique Transculturelle en psychiatrie (au sein de laquelle officient Laetitia et Solenne, anciennes vacataires de Médecins du Monde), est un dispositif de soin mettant en place une démarche psychiatrique transculturelle pour répondre aux besoins et aux difficultés du public migrant en souffrance psychologique.

En effet, dans son parcours de soin en France, ce public est souvent confronté à un décalage important entre le discours médical et sa perception de la maladie. Cette consultation permet donc de prendre en compte les interactions entre différentes réalités (ici et là-bas, visions différentes d'une même maladie...), pouvant avoir un très fort impact sur les patients. Ce dispositif a été mis en place pour aider le public migrant à mieux appréhender certaines étapes de son parcours de soin.

Il est à noter que la CRTC est le résultat concret du travail de transfert des activités de MdM vers le droit commun. En effet, elle résulte du transfert de la consultation psychologique du CASO de Nantes vers le CHU.



Mai 2015 :

Réunions & Formations :

- **Formation "Interculturalité"** : lundi 18 mai à 18h
- **Formation "légalisation de la prostitution et droits sociaux"** : lundi 18 mai à 18h
- **Réunion CASO Nantes** : mardi 19 mai à 19h
- **Réunion CASO Angers** : mardi 19 mai à 19h
- **Réunion groupe orientation/accompagnement CASO Nantes** : jeudi 21 mai à 12h
- **Réunion PPSST** : mardi 26 mai, à 20h30
- **Réunion intervention en milieu carcéral** : mardi 2 juin à 20h30
- **Réunion médiation bidonvilles** : lundi 15 juin à 18h